



litige sur compteur eau avec index élevé

Par **jenny72**, le **28/04/2012 à 19:53**

bonjour. Cela fait un an que nous avons acheté notre maison et que nous y habitons a 4 une semaine sur deux (2 enfants en garde alternée). Suite a une micro fuite type goutte a goutte nous faisons un relevé de compteur pour vérification et la surprise 920m3 de différence par rapport au relevé fait par nos soins après l achat de la maison. Nous avons fait mètrer le compteur par la SAUR pour eux rien d anormal. Nous avons bien sur fait réparer cette micro fuite et fait vérifier le reste de l installation pas d autre fuite. La saur ne veux rien savoir et nous demande de régler la facture. Plusieurs appels téléphonique et pas de réponse en ma faveur c est a moi de prouver que je n ai pas consommé cette eau. Quoi faire ? 2000euros de facture tout de même ce n est pas annodin-merci pour votre aide

Par **roufi**, le **15/10/2013 à 15:45**

Bonjour,

Lors d'un changement de compteur, l'index du nouveau compteur peut-il être le même que celui du compteur déposé ?
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **JuLx64**, le **15/10/2013 à 17:19**

Non, un nouveau compteur est toujours à 0.